

FLASH INFOS
Réunion publique
 sur le thème de la circulation le mardi 21 mai 20h30 à la salle polyvalente

SOMMAIRE

- | | | | |
|------------|-------------------------------|------------|----------------------------|
| P. 2 | > Edito | P. 28 à 29 | > Les abeilles / Le frelon |
| P. 3 | > Budget 2019 | P. 30 à 31 | > Informations |
| P. 4 | > Manifestations | P. 32 | > Infos pratiques |
| P. 5 à 7 | > École - Jeunesse | | |
| P. 8 à 18 | > Vie associative | | |
| P. 19 à 25 | > Vie municipale | | |
| P. 26 à 27 | > Riom Limagne Volcans et SBA | | |



Chers Envalloises et Envallois,

Au mois d'avril alors que se révèlent les prémices du printemps, le réveil de la végétation ainsi que des journées plus longues et ensoleillées, l'actualité nationale reste mouvementée et la crise née du mouvement des gilets jaunes se poursuit, attisée par les extrêmes.

Certains d'entre vous se sont exprimés sur le cahier de doléances mis à votre disposition en mairie. Le temps est venu pour le gouvernement de prendre en compte toutes les revendications formulées, et d'engager des réformes : qu'en sera-t-il ?

Le 8 avril, le conseil municipal s'est réuni pour voter le budget. Cette année encore, malgré les annonces de maintien de la dotation forfaitaire de la part du gouvernement, nous devons faire face de nouveau à une baisse de 6 000 € de dotation (soit 56 258 €) à laquelle s'ajoute le fond de péréquation communal de 20 000 €. Cumulée depuis 2014 cette perte de dotation pour la commune se monte à 212.336 €.

Les pistes d'économies sur le fonctionnement sont restreintes, les énergies ne cessent d'augmenter, les normes continuent d'évoluer, les contrôles obligatoires aussi. Les principales ressources sur lesquelles les collectivités peuvent encore agir sont les taxes communales. Sachant que l'objectif à terme de Riom Limagne Volcans est de pouvoir arriver à disposer du même taux sur tout son territoire, il nous est

apparu responsable de poursuivre progressivement la mise à niveau de nos taxes d'habitation et foncières déjà entreprise, en votant une augmentation modérée de 2%.

Pour information : sur les 31 communes de notre communauté d'agglomération RLV, la commune d'Enval se situe actuellement en 16^{ème} position pour la taxe d'habitation soit 10,85% contre 18,86% pour le taux plus élevé sur RLV, et en 25^{ème} pour la taxe foncière avec un taux de 12,37%, contre 25,9% pour le taux le plus élevé sur RLV.

Bien qu'il devienne de plus en plus difficile de faire un budget équilibré, nous avons néanmoins décidé de programmer en 2019 les travaux estimés prioritaires ci-dessous, dont les investissements sont subventionnés par le conseil départemental, la région, l'état et la fédération française de tennis.

- terminer les travaux de rénovation de la grange rue de l'Ambène,

- investir au tennis pour la création d'un bâtiment modulaire (vestiaire, club house) en lieu et place des bâtiments actuels,

- procéder au renforcement du mur de l'ancien cimetière chemin de la garde.

D'autres travaux d'investissement seront également réalisés en 2019 : travaux déjà en cours dans l'immeuble de l'ancienne boucherie-charcuterie Roudel, indispensables pour permettre l'ouverture d'un café associatif, installation de stores à la bibliothèque et à l'espace culturel, travaux divers de voiries et de réseaux....

Le 6 mars, en compagnie du Président de notre communauté, nous avons rencontré le Président et les membres du service des routes du conseil départemental pour leur exposer nos problèmes liés aux nuisances routières dues principalement aux nombreux véhicules en provenance de Charbonnières-les-Varennes qui utilisent les rues de notre village comme une route départementale. Nous avons également abordé les problèmes de circulation rencontrés dans la zone économique « Espace-Mozac » qui nous impactent directement puisque nombre de camions se rendant à l'usine des eaux de Volvic n'hésitent pas à traverser notre village malgré l'interdiction de circulation mise en place pour les véhicules de plus de 7.5t. Une étude doit être engagée sur tout notre secteur, mais en attendant nous souhaitons créer une commission communale pour réfléchir et proposer

à la population un plan de circulation sur toute notre commune. Il s'agit de travailler sur un plan de circulation d'ensemble, de proposer des solutions concrètes (mise en place de ralentisseurs, de panneaux « céder le passage » de changements de sens de circulations, etc...), en analysant objectivement les conséquences des décisions envisagées sur le reste du réseau routier communal. Cette commission sera composée d'un groupe d'élus et d'un groupe d'habitants volontaires. Les inscriptions à cette commission se feront à l'issue d'une réunion publique sur ce sujet programmée le 21 Mai à 20h30 à la salle polyvalente.

Côté communauté de communes

Comme je vous l'avais annoncé dans mon dernier édito, après le cinéma Arcadia, la Médiathèque vient d'ouvrir ses portes. J'invite ceux qui ne l'ont pas encore fait à aller visiter ce magnifique ensemble culturel (les jardins de la culture). Le 12 février, à la demande du Président de la communauté de communes, j'ai été élu vice-président en charge de la compétence « transport mobilité » en lieu et place du Maire de Sayat démissionnaire de cette fonction.

- À partir de septembre 2019 une tarification sociale et solidaire sera mise en place, afin de garantir l'équité entre tous les usagers.

Les tarifs de transports publics s'appuieront sur les ressources réelles des ménages et sur la composition familiale, mesurées par le quotient familial CAF (3 tranches). Ensuite pour toutes les familles, quels que soient les revenus, des réductions pour l'inscription de plusieurs enfants de 6 à 25 ans (30% pour le 2^{ème} 50% à partir du 3^{ème}), le maintien de la gratuité pour un enfant de moins de 6 ans, le maintien de certaines réductions pour (retraités de plus de 65 ans, personnes titulaires de la carte d'invalidité à hauteur de 80% travailleurs ESAT) et pour des publics fragiles (retraité non imposable, réfugiés).

- Une réflexion est engagée aussi sur la mise en place d'abris-bus avec banquettes permettant d'attendre les bus dans de bonnes conditions.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de ce bulletin municipal, et à vous donner rendez-vous, pour ceux qui le souhaitent, le 21 mai à la salle polyvalente.

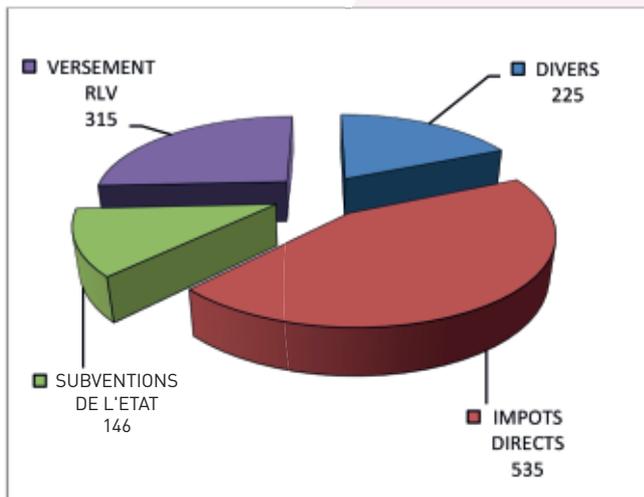
Christian MELIS



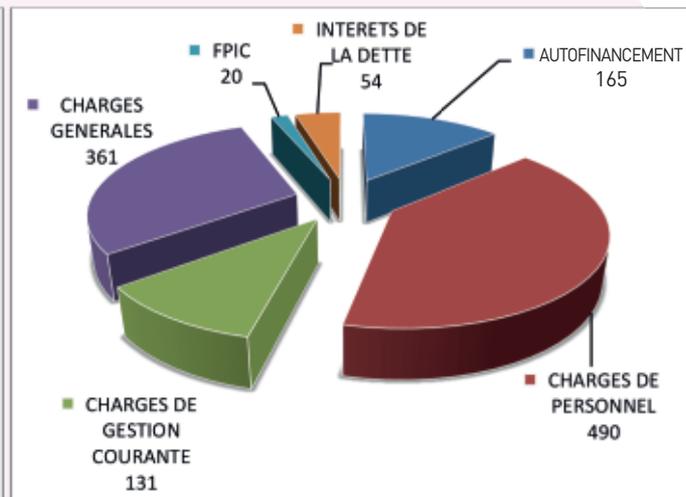
La section de fonctionnement

→ Fonctionnement - 1 221 K€

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

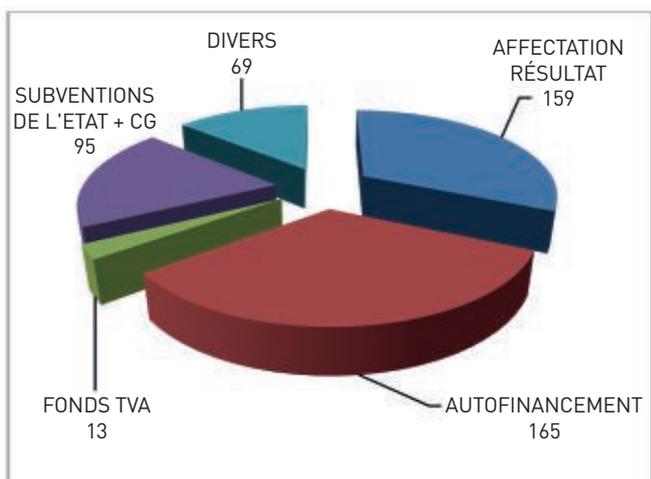


Impôts locaux : augmentation de 2 %

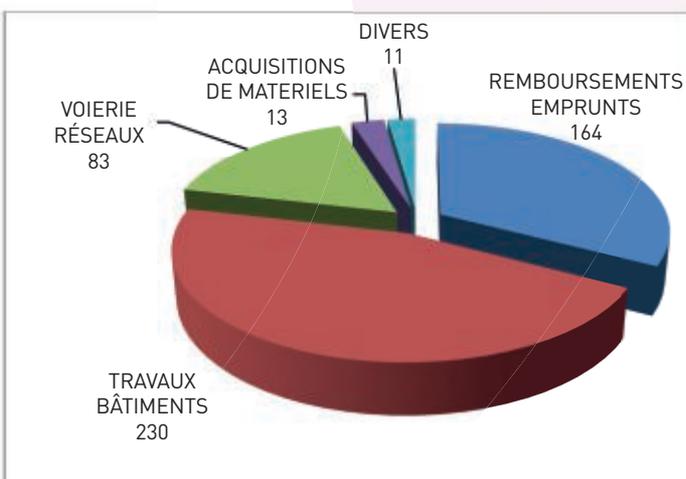
La section d'investissement

→ Investissement - 501 K€

Recettes d'investissement



Dépenses d'investissement



Réfection et aménagement de la grange du comité des fêtes. Installation d'un club house de tennis. Voieries diverses 2019.

MANIFESTATIONS



sur les manifestations 2019

■ **Vendredi 3 mai 2019 - 20h15**

Théâtre,
Les Baladins de l'Ambène
Salle rue des Graviers

■ **Mercredi 8 mai 2019 - 11h15**

Défilé,
Municipalité
Monument aux morts

■ **Dimanche 12 mai 2019 - 7h**

Brocante,
Comité des Fêtes
Rues d'Enval

■ **Samedi 25 mai 2019 - 20h15**

Théâtre,
Les Baladins de l'Ambène
Salle rue des Graviers

■ **Dimanche 26 mai 2019 - 8h**

Élections Européennes,
Municipalité
Salle polyvalente

■ **Vendredi 14 juin 2019**

Pétanque,
AS Enval-Marsat
Stade rue des Graviers

■ **Samedi 15 juin 2019 - 20h15**

Théâtre,
Les Baladins de l'Ambène
Salle rue des Graviers

■ **Samedi 22 et dimanche 23 juin 2019**

20 ans du club,
Club de Tennis
Salle polyvalente et école

■ **Vendredi 28 juin 2019**

Fête de l'école et repas,
École

■ **Samedi 31 août 2019**

Pétanque,
AS Enval-Marsat
Salle rue des Graviers

■ **Dimanche 1 septembre 2019**

Fête patronale,
Comité des Fêtes
Salle polyvalente

■ **Dimanche 12 octobre 2019 - 13h30**

Loto,
ASE-M Football
Salle polyvalente

■ **Samedi 19 octobre 2019**

Fête de l'Alambic,
APAGE
Salle polyvalente

■ **Dimanche 27 octobre 2019 - 14h**

Après-midi dansant,
Comité des Fêtes
Salle polyvalente

■ **Vendredi 15 novembre 2019 - 19h**

Accueil des nouveaux habitants,
Mairie
Salle polyvalente

■ **Samedi 16 ou dimanche 17 novembre 2019**

Bourse aux vêtements,
Les Loustics
Salle polyvalente

■ **Dimanche 24 novembre 2019 - 13h30**

Loto,
Âge d'Or
Salle polyvalente

■ **Dimanche 8 décembre 2019 - 13h30**

Loto,
Comité des Fêtes
Salle polyvalente

La sixième classe

Notre nouvelle 6^{ème} classe s'est dotée d'un Tableau Numérique flambant neuf le 3 janvier 2019. Les élèves ont ainsi pu démarrer la nouvelle année sous de bons auspices. Lors des dernières vacances scolaires d'hiver, les agents municipaux ont entièrement repeint cette classe et ont changé les dalles du plafond. Des éclairages à led et de nouveaux rideaux sont venus compléter l'aménagement de cette nouvelle classe.

Les enfants étaient émerveillés et très heureux de leur nouvel environnement. Ils ont ainsi pris conscience que tous ces travaux ont été réalisés pour optimiser leur apprentissage. Par un courrier émouvant, ils ont remercié la commune pour l'aménagement de leur nouvelle classe.



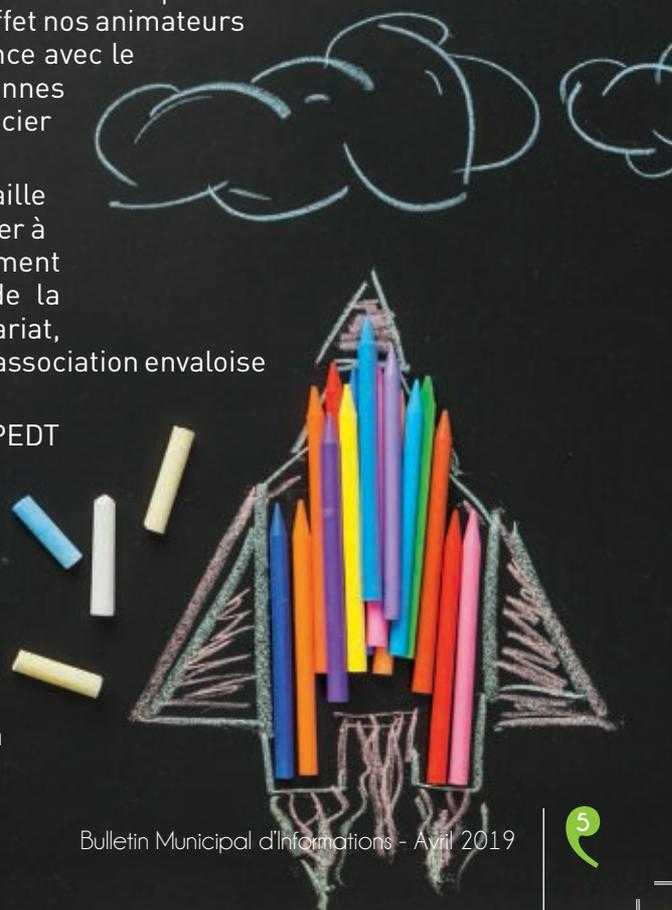
Spectacle de Noël de l'école

→ Charte labellisée « Plan Mercredi »

Notre Projet Educatif De Territoire (PEDT) a été accepté et reconnu par l'État, de ce fait nous avons eu l'agrément « Plan Mercredi ». Toute notre équipe d'animation s'est mobilisée pour obtenir cet agrément. Notre accueil périscolaire a été reconnu de qualité. En effet nos animateurs proposent des activités riches et variées en garantissant une cohérence avec le projet éducatif de l'élève. Il assure également l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Cette Charte nous permet de bénéficier d'aides financières et du concours de l'État.

Ce « Plan Mercredi » fonctionne bien. Notre équipe d'animation travaille en partenariat avec l'équipe pédagogique, notamment sur un projet cher à une enseignante. Ce projet appelé "label E3D" porte sur le développement durable autour de la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant sur l'extérieur par le partenariat, notamment avec le SBA, tri des déchets, du papier etc... ainsi qu'avec l'association envaloise « La Cocotterie solidaire ».

Prochainement, une réunion se tiendra avec le Comité de Pilotage du PEDT « Plan Mercredi » afin d'exposer les actions entreprises depuis notre agrément signé en décembre et d'améliorer et enrichir les services et activités proposés pendant le temps périscolaire. Cette réunion permettra également d'aborder le renouvellement de notre PEDT dont l'échéance arrivera à son terme le 31 août 2019 afin de poursuivre notre engagement. Ce comité de pilotage sera composé d'enseignants, d'animateurs, de parents d'élèves, d'élus, en présence de Mme GENDRAUD- CAETANO représentant la CAF, et de M. LEOTOING conseiller technique à la Région académique de la Région Auvergne Rhône Alpes.



ÉCOLE ET JEUNESSE

JEUNESSE Salle des jeunes

Malgré les messages et relances réalisés auprès des jeunes de 11 à 18 ans, aucune inscription n'est parvenue à la mairie à l'attention de Jonathan musicien guitariste interprète, pour les mercredis de 13h30 à 18h, hors vacances.



Cette année 2018-2019 a bien commencé pour « l'accueil de loisirs des 4 saisons ». Nous avons mis en place différents projets sur les temps périscolaires des jours d'école, les mercredis et les vacances.

L'année a commencé avec 2 projets importants :

L'accueil de loisirs a depuis longtemps tissé des liens forts avec les associations envalloises. Décors réalisés par le centre de loisirs pour les manifestations des associations suivantes : l'APAGE (Association pour l'Aménagement des Gorges d'Enval), le CCAS, le comité des fêtes, ainsi qu'en partenariat avec les Loustics Envallois (Associations des parents d'élèves) pour organiser le carnaval dans les rues d'Enval.

Le projet autour du développement durable initie nos enfants à certaines habitudes alimentaires et quotidiennes qu'ils pourront continuer de pratiquer avec leurs familles. Suite à un appel d'offre effectué par RLV concernant le gaspillage alimentaire et le zéro déchet, Mme BARON Marie enseignante en classe de CE1-CE2 nous a proposé de créer un lien étroit entre l'équipe d'animation, l'équipe enseignante et Asma ABARKAN employée communale responsable de la cantine. Il s'agit de la mise en place d'un compost, du tri des déchets à la cantine ainsi que dans les classes... Les enfants ont également visité des potagers de notre commune pour comprendre l'utilité du compost et partager avec des personnes expérimentées d'autres générations l'importance du respect de l'environnement pour entretenir notre planète et la protéger.

Aux vacances d'octobre, nous avons choisi, avec les enfants, le thème du cirque. Toute la semaine, ils se sont affairés à la préparation d'un spectacle auquel toutes les personnes d'Enval ont été conviées. Cet après-midi fut un tel succès que nous avons décidé de pérenniser pour les autres vacances.

L'arrivée, d'une nouvelle animatrice, Ludivine Rodrigues (stagiaire BPJEPS LTP) nous a permis d'ajouter un troisième projet pour le reste de l'année : la découverte de pays. C'est ainsi que nous avons commencé « Notre voyage autour du monde ». Lors des vacances de février, les enfants ont choisi de s'intéresser à l'Afrique par diverses activités. Les enfants ont été acteurs de ce projet. La journée du

vendredi, avec le spectacle et le goûter convivial offert par les enfants aux spectateurs a permis d'échanger avec beaucoup de familles. Cette semaine de vacances a aussi été l'occasion de réaliser « Madame Carnaval » pour le défilé organisé le samedi 9 mars par « Les Loustics ». Une réussite !

Entre les vacances d'hiver et de printemps, les enfants ont découvert l'Espagne par des activités de théâtre, de danse, de fabrications de décors, etc... En parallèle à ce projet, nous n'oublions pas le printemps avec la décoration de la mairie et les plantations réalisées à l'école. Les plus grands ont un projet de « trains jardinières » avec des grosses caisses en bois pour que les élèves de maternelle réalisent des plantations dans leur cour.

Un journal trimestriel a vu le jour au mois de mars : « Petit quotidien ». Il a été élaboré par les enfants qui souhaitent participer. Avec l'aide de Ludivine, ils réalisent des articles et BD sur les activités réalisées toute l'année. Ils illustrent par des photos prises lors des temps forts et n'hésitent pas à mettre leurs commentaires et leurs ressentis.

Les échanges intergénérationnels se poursuivent avec « le club de l'âge d'or » tous les mardis après-midi des vacances. D'autres échanges sont en cours autour de la cuisine, du yoga, des potagers et peut-être de la couture. Si vous souhaitez partager votre passion, n'hésitez pas à venir nous rencontrer le mercredi ou pendant les vacances.

Lors de chaque semaine de vacances, nous mettons en place une sortie. Nous avons déjà organisé une sortie au cinéma Le Rio pour « La chasse à l'ours », une visite au festival de théâtre de Cournon pour « Vent debout », puis une autre visite au Manoir de Veygoux avec déguisements pour les plus jeunes et découverte du jeu de la paume pour les plus grands. Pendant les vacances de printemps, ce fût la découverte du stade Marcel Michelin, de son histoire et de son actualité. Les enfants ne regarderont peut-être plus les match de rugby de la même manière...

N'hésitez pas à franchir la porte de l'accueil de loisirs des 4 saisons ou à nous contacter par mail (clsh.enval@gmail.com) ou par téléphone (04.73.38.50.01) pour tout renseignement ou inscription.



Repas des Aînés

Le dimanche 20 janvier les aînés de la commune se sont retrouvés comme chaque année à la salle polyvalente René ROBIN d'Enval pour leur repas annuel. Ils étaient quatre-vingt-dix-sept autour des tables décorées sur le thème de l'hiver. Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux aînés participant cette année au repas, Christian Mélis, Maire, a présenté ses meilleurs vœux à tous en remerciant particulièrement toute l'équipe du CCAS présidée par Bernard Le Cosquer, adjoint en charge des affaires sociales, absent ce jour là.

Un très bon repas, préparé par le traiteur « le Gourmet Fiolant » a été servi par les membres du CCAS, secondés par des bénévoles et quelques membres du conseil municipal. Même si la décoration symbolisait le froid et la glace, l'ambiance n'a pas manqué de chaleur. L'orchestre Michel Fougeroux assurait l'animation et, dès le repas terminé, invités et organisateurs ont occupé joyeusement la piste de danse et passé un bon moment de convivialité. Nous avons également eu la chance d'avoir, dans l'assemblée deux chanteurs très applaudis dont Monsieur le Maire.

Cette année les enfants du Centre de Loisirs n'ont pas participé à cet événement. En revanche, ils ont bien contribué à la décoration en peignant, confectionnant de magnifiques Pères Noël, sapins, bonhommes de neige et autres guirlandes. Nous remercions vivement Barbara Galot et son équipe pour leur collaboration. Les menus avec la photographie de la chaîne des puy ont été réalisés par les membres de l'atelier informatique du CCAS.

Rendez-vous est pris pour le mois de janvier 2020 pour passer à nouveau un bon moment de partage, et perpétuer ce repas des aînés de la commune.

Dernières activités réalisées :

- 13 novembre 2018 : atelier mémoire sur tablette tactile avec le clic - 13 personnes
- 20 janvier 2019 : repas du nouvel an.
- 20 février 2019 : visio-conférence sur le thème « Les plantes dépolluantes dans la maison » - 14 personnes
- 11 mars 2019: information sur le chèque énergie avec la responsable du service solidarité d'EDF - 12 personnes
- 27 mars 2019 : visio conférence sur le thème « Médecine douce pour tous » - 16 personnes présentes
- 2 avril 2019 : conférence sur la prévention des maladies cardio-vasculaires animée par M^{me} Estelle Lecat-Rudel de l'association Brain Up - 20 personnes ont assisté à cette conférence.
- 9 avril 2019 : atelier cardio « Faire de son alimentation une alliée de son cœur et non son ennemi » - 20 personnes ont participé à cet atelier
- 16 avril : atelier cardio « La pratique régulière et modérée d'activités physiques » - 19 personnes ont participé à cet atelier.
- 30 avril : atelier cardio « La gestion du stress et des émotions ».

Activités en cours et à venir : (se renseigner en mairie)

- Ateliers gym douce et informatique jusqu'en juin et reprise assurée en septembre 2019.
- Du 13 au 17 mai, collecte de textiles au profit de l'Association des Paralysés de France.
- Du 7 au 11 octobre : Semaine bleue intercommunale. Cette semaine prévoit une activité chaque jour de la semaine dans 5 communes. **Ce sera le jeudi 10 octobre à Enval.**



Depuis le dernier numéro de l'Envalois, notre programme de manifestations s'est plutôt bien déroulé ! Les évènements habituels, tels que la vente de fleurs de Toussaint, la bourse aux vêtements et aux jouets, le concours de belote, ainsi que le carnaval (un grand merci à Barbara GALOT et aux enfants du centre de loisirs pour « Mme Carnaval », d'ailleurs !) ont rencontré le même succès que les années précédentes. Le loto organisé avec l'équipe enseignante a connu une meilleure fréquentation que l'année dernière. Les enfants de l'école et leur famille ont répondu présents en nombre ce 22 Mars.

Dernièrement, le Vide dressing (vêtements pour hommes, femmes, et enfants), le premier organisé par Les Loustics, n'a malheureusement pas remporté un franc succès ! Trop peu de visiteurs pour contenter les exposants, quelque peu décevant, mais nous ne nous avouons pas vaincus pour autant !



Grâce à toutes ces manifestations, à l'investissement de chacun des Loustics, et des parents d'élèves qui participent de près ou de loin, nous allons pouvoir soutenir les projets de l'école et les sorties scolaires de nos enfants.

Toutes les nouvelles têtes pleines de nouvelles idées sont les bienvenues ! N'hésitez pas à venir nous rejoindre !

Pour nous contacter : 06.81.63.14.17 ou 06.99.61.95.71

Par mail : leslousticsenvalois@gmail.com



 Les Baladins de l'Ambène

Pour la saison 2019 les Baladins de l'Ambène présenteront une série de sketches : d'aimables distractions. Les représentations sont programmées salle des Graviers à 20h sur réservation uniquement. Il reste seulement des places pour les représentations des 3 et 25 mai. Les plus jeunes de la troupe joueront sur la scène de notre local le samedi 15 juin (complet) et le dimanche 16 juin à 18 h .



VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Comme chaque année les membres du Club se sont retrouvés pour l'Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle nous avons fait le bilan de l'année 2018 et avons proposé à nos adhérents le programme de nos activités pour cette année:



- Le 18 avril nous avons assisté au festival Génération Mouvements à Clermont-Ferrand.
- Le 23 mai Visite au Château d'Auzers (Cantal) et train Gentiane-Express .
- Le 06 juillet nous irons partager un repas à Charbonnières-Vieilles qui sera suivi d'une marche l'après-midi
- Le 16 juillet (nuit de pleine lune) en partenariat avec le Comité des Fêtes : marche nocturne.
- En juin juillet ou début août un nouvel après-midi de marche vous sera proposé après un repas au « Pull'Vert ».
- Le 27 octobre nous prévoyons un Thé dansant en partenariat avec le Comité des Fêtes.
- Le 24 Novembre, ce sera notre loto annuel.
- Le 8 décembre nous irons à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand assister au spectacle sur glace du Cirque de Moscou.

Dans le cadre des échanges « inter-générationnels » nous partagerons quelques moments de jeux avec les enfants du Centre de loisirs.

Découvertes pédestres : pour les amateurs de marche chaque semaine vous pouvez participer aux randonnées organisées par Éric : départ de la Salle Polyvalente le lundi matin à partir de 10h et le vendredi après-midi à partir de 14h. Il n'est pas obligatoire d'être membre du Club pour participer à nos sorties. Vous êtes tous les bienvenus.



Les Amis d'Enval

Exposition « L'art de la vigne »

L'association « Les Amis d'Enval » a organisé une exposition d'œuvres sur l'art de la vigne réalisées par l'artiste Mozacoise Mireille AUGHEARD, ainsi que de nombreux objets ouvragés, en pierre, en bois, en métal dont des représentations de Saint VERNY, patron des vigneron, présentés par le Club historique Mozacois. Inaugurée en présence de notre députée, de nos conseillers départementaux, du maire d'Enval, ainsi que d'élus de RLV et de la commune, cette exposition a comptabilisé plus de 200 visiteurs en 2 jours. Fort de ce succès, « Les Amis d'Enval » envisagent de proposer d'autres expositions au centre culturel.



Circuit de découverte du patrimoine de la commune

Le tracé de ce circuit vous a été dévoilé dans le numéro d'octobre 2018 de notre bulletin municipal, Les « Amis d'Enval » travaillent actuellement sur la finalisation de la signalétique de ce circuit (balisage au sol par des clous en bronze coulés en fonderie à partir du modèle en terre cuite réalisé bénévolement par Mireille AUGHEARD), sur les textes qui figureront sur les panneaux explicatifs positionnés sur le circuit pour présenter le site concerné ou l'activité historique de ce lieu, sur le contenu des informations nécessaires sur les 2 grands panneaux indicateurs positionnés au départ place de la salle polyvalente René ROBIN ainsi que dans les Gorges.



« MARIEN » LE PETIT INDIEN

• Il balise

Après une apparition furtive en octobre 2018 lors d'ENVALAMBIC, le petit indien baptisé « Marien » a pris position dans les Gorges d'Enval pour indiquer la direction des sentiers de l'APAGE. C'est le mardi 11 décembre que les Apagistes ont confectionné un socle en béton pour sceller la lourde statue qui représente un petit indien. Ces travaux de terrassement, de maçonnerie et de manutention se sont déroulés en présence de Jacques PESSAUD, membre de l'APAGE et père concepteur de « MARIEN », le petit indien. En 2019, il est prévu la naissance des trois petites sœurs de « MARIEN » pour continuer le balisage du sentier.



• Il est agressé mais sauvé

C'est avec une fracture aux 2 jambes que Marien a été retrouvé le matin du 26 février. Le petit indicateur n'a pas souhaité dénoncer ses agresseurs. Mais grâce à une lourde intervention chirurgicale, Marien a retrouvé toutes ses facultés physiques !



• Info de dernière minute

Le dimanche matin 28 avril, une bien triste nouvelle s'est répandue dans notre village : Marien, le petit indien, a été à nouveau victime de son rancunier agresseur !

Question : Qui est le « sauvage retardé » ? Le petit indien ou l'agresseur sans pitié ?



RÉFECTION DU PONT DES VAISSELLES

Dimanche 3 mars, dès 8 heures du matin, les Apagistes s'étaient donné rendez-vous sur le sentier de l'APAGE pour reconstruire le pont des Vaisselles. Après 20 ans, l'humidité de la face Nord des Gorges d'Enval et le passage de nombreux randonneurs, ont fait fléchir le pont qui devenait piégeux et dangereux. Ce sont donc avec leur courage habituel qu'une quinzaine de membres de l'APAGE



ont transporté à l'épaule le matériel pour construire ce nouvel ouvrage d'art (poteaux et planches). À midi, la construction d'un nouveau pont de 7 mètres de long était terminée et les premiers randonneurs pouvaient l'emprunter en toute sécurité sans oublier de remercier les bénévoles de l'APAGE. Cette matinée éprouvante s'est terminée par une traditionnelle petite collation sur le site des Gorges.

POUR SES 25 ANS, L'APAGE FAIT LE POINT

- L'APAGE (Association pour la Protection et l'Aménagement des Gorges d'Enval) s'est réunie au « Stand » le samedi 23 mars pour son assemblée générale.
- Les co-présidents, Alain GERBE et Denis LONGCHAMBON ont rendu compte des activités passées et ont présenté le bilan financier de l'association. Celui-ci étant équilibré, il a été approuvé à l'unanimité.
- C'est également à l'unanimité que le renouvellement du bureau a été reconduit dans son ensemble.
- Puis, c'est un calendrier au programme chargé qui a été élaboré par les membres de l'APAGE :

- ✓ Nettoyage et débroussaillage des Gorges.
- ✓ Nettoyage et entretien courants des sentiers de l'APAGE.
- ✓ Participation à la journée de l'environnement de la municipalité.
- ✓ Organisation de la journée de l'APAGE du 30 juin.
- ✓ Préparation de la 10^{ème} ENVALAMBIC qui aura lieu le 19 octobre .

La réunion s'est clôturée dans la bonne et traditionnelle ambiance d'un repas matinal.

LE BUREAU :

- Trésorier : Joël AMEIL
- Trésorier adjoint : Philippe RESTOUX
- Secrétaire : Jacques PESSAUD
- Secrétaire adjoint : Patrick ROYET
- Vice-président : Pierrick FAURE
- Co-présidents : Alain GERBE et Denis LONGCHAMBON



Réservez cette date :

Le 10^{ème} ENVALAMBIC avec de nouvelles animations se déroulera cette année le 19 octobre

VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

 **Cocotterie**
solidaire saison 3



La cocotterie Sociale et Solidaire d'Enval entame sa troisième saison. Nous sommes treize familles à nous occuper de nos pensionnaires. Deux familles sont parties à l'automne, une autre nous a rejoint cette année en mars. Nos poulettes ont bien survécu à leur deuxième hiver et sont en pleine forme. Sur le banc près de l'enclos, vous pouvez observer nos huit petites poules qui picorent. Un grand nettoyage a été effectué fin mars suivi d'un pique nique sur le mode « auberge espagnole » près du poulailler. Le soleil était de la partie. Anecdotes sur nos poulettes et bonnes pratiques ont été échangées dans une ambiance bon enfant.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : cossenval63@gmail.com

Ou nous suivre sur notre page facebook : Cocotterie sociale et Solidaire d'Enval ou bien téléphoner à la présidente Martine MENARD au 0644025249 ou à la secrétaire Michèle BOUGET 0678564614.

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons.



Club des **doigts de fées**

Nous nous retrouvons toujours chaque jeudi après-midi pour agiter nos fuseaux. Vous pouvez venir nous voir si vous passez près de la salle des jeunes.

Nous avons participé à un couvige (exposition et démonstration) à Clermont-Ferrand à la Maison du Peuple le dimanche 7 avril.



Après 7 mois de championnat faisons un bilan du groupe senior fort de 63 licenciés. La participation des joueurs est bonne puisqu'en moyenne, 25 joueurs sont présents aux entraînements avec des pointes à plus de 35 et un minimum de 18 joueurs. Nous attribuerons ce succès à l'implication et la qualité des séances de Grégory Bisiaux et Éric Demigne. Mais si les résultats sont bons, ils ne sont pas à la hauteur de l'engagement de tous. L'équipe « Une » a eu un début difficile avec 6 matchs nuls en 11 rencontres sur la première moitié de championnat. Après une trêve de 2 mois la réussite est revenue puisque sur 4 matchs ils ont obtenu 3 victoires et un nul. L'objectif du maintien reste possible. L'équipe 2 n'a pas été à la hauteur de notre ambition qui était la première place, au mieux nous finirons 3^{ème}. L'équipe 3 obtient les résultats espérés c'est-à-dire finir dans les 4 premiers avec de très bons résultats face à des équipes 1 dans certains clubs. Il est dommage que peu d'Envalois s'intéressent au foot car les rencontres sont de bon niveau. Elles se déroulent principalement le samedi en nocturne et l'accès au stade est gratuit.

Le groupement de jeunes « Sources et Volcans Football » compte 218 licenciés pour 16 équipes en compétition. Elles font le parcours attendu avec une mention spéciale pour les U15 qui, après la trêve, ont accédé au championnat régional. Toutes les autres équipes se sont maintenues au niveau où elles étaient. Le groupe féminin prend forme avec trente jeunes filles et nous espérons obtenir la labellisation fédérale au mois de mai.

La labellisation FFF au niveau « espoirs » a été acquise en juin 2018 pour le groupe garçons. Elle a fait l'objet d'un important audit de la ligue d'Auvergne Rhône Alpes qui valorise le travail accompli, l'organisation mise en place, ainsi que la qualité de l'encadrement, permettant de mieux se projeter sur les années à venir. Ce diplôme délivré par la FFF a été remis aux présidents des clubs du groupement « Sources et Volcans Football », en janvier 2019 à la salle des fêtes d'Enval par le président du district du Puy-De Dôme M. André Champeil. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de notre députée Mme Christine Pirès-Beaune, de nos conseillers départementaux Mme Anne-Marie Maltrait et M. Lionel Chauvin, des maires et d'élus des communes concernées : Enval - Malauzat - Marsat - Sayat et Volvic.

Le club aura bientôt 80 ans. Nous sommes toujours à la recherche de dirigeants bénévoles. Si vous aimez accompagner les jeunes en toute convivialité, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons. Nos coordonnées sont disponibles sur le site de la mairie.



VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Comité des fêtes



● Fin de l'année 2018

Le grand retour avec brio de son LOTO ! Les archives de la commune possèdent sûrement la date du dernier loto organisé par le Comité des fêtes. Nous devons sa réussite à Christine et Marc qui ont assuré l'organisation comme des pros. La photo nous montre bien que les habitués étaient venus nombreux ce dimanche 8 décembre 2018.

● Calendrier 2019 :

Il faut le reconnaître, cette année est placée sous le signe de la danse.

- **Soirée Années 80 du 2 mars** : Le groupe « Y'a qu'à danser » avec ses 2 chanteuses, ses 7 musiciens, et... l'incontournable boule à facettes, ont assuré l'ambiance du repas

dansant. Mille mercis à toutes les personnes dont l'aide fut précieuse pour préparer la salle et faire le service, dont le club de Gym musicale d'Enval. C'était la soirée qu'il fallait pour se préparer à sortir de l'hiver !

- **Brocante du 12 mai** : Toujours au rendez-vous ! Cette année sont proposées deux nouveautés : le coin des bouquinistes dans la salle polyvalente pour chineurs et vendeurs et une animation de rues au rythme jazz New Orléans entre 11h et 14h avec le groupe envalois « Black Bottom ». Vous avez certainement trouvé dans votre boîte aux lettres un bulletin de réservation si vous souhaitez être exposant, ainsi qu'un flyer. Sinon ces papiers sont disponibles à la mairie ou en ligne sur son site www.ental.net. Nous serions heureux d'accueillir des bonnes volontés avec café et croissants pour assurer le poste de garde-barrières dès 6 h du matin, le temps de l'installation des exposants jusqu'à 9h début de la brocante.

- **Fête patronale des 31 août et 1 septembre 2019** : Préparez la tenue western cow-boys ! Le podium vibrera sous les pas de la danse Country pour initiés et débutants dès le samedi, Fabienne de Fabujeux animera jeux et ateliers, le groupe Texas Sidestep nous fait l'honneur d'assurer le concert du dimanche après-midi. Ci-contre l'affiche signée Elza Lacotte qui est déjà diffusée.

- **Après-midi dansant du 27 octobre** : Avec l'orchestre musette et variétés de Michel Fougeroux et la participation du Club de l'âge d'or pour la vente des gâteaux.

L'équipe du Comité des fêtes : Françoise, Didier, Michel, Martine, Christine, Marc, Nicolas
cdfental63@gmail.com - cdfental63.wixsite.com - www.ental.net (mairie d'Enval)

Pour tout renseignement : 06 21 51 54 53



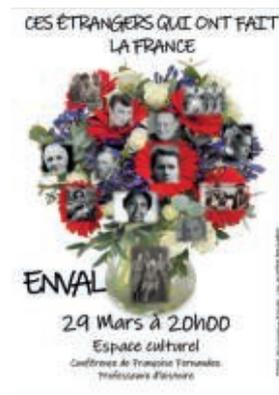
Du 24 novembre au 2 décembre 2018, l'association « Enval un autre regard » a proposé une exposition sous la forme d'un abécédaire. Au programme, les visiteurs ont découvert trois abécédaires : celui fait par les enfants de l'école sur la Grande Guerre de 1914-1918 en cette année de commémoration du centenaire de la fin des combats, ainsi que deux abécédaires réalisés par Florence Texier et Jean-Luc Mailhot, un couple d'artistes clermontois. Le premier égrenait les lettres de l'alphabet sous forme de photos représentant des éléments architecturaux et illustrant les lettres. Le second était « à la manière de » Il s'agissait de dessins et pastels représentant chaque lettre de l'alphabet, réalisés à la manière d'un artiste dont il fallait retrouver la première lettre du nom.



Ce fut l'occasion pour les visiteurs de se lancer dans de nombreuses énigmes, car si certaines représentations étaient facilement reconnaissables, d'autres furent l'occasion de découvrir des artistes plus confidentiels. À ce jeu, les enfants de l'école se montrèrent parfois très avisés.



Vendredi 29 mars, nous avons accueilli Françoise Fernandez pour une conférence sur « Ces étrangers qui ont fait la France ». C'est devant une salle pleine et conquise par le savoir de la conférencière que s'est déroulée la soirée.



Qu'ils soient célèbres, reines de France, prix nobels, sportifs, vedettes du spectacle ou simples humains, notre nation s'est construite grâce à l'action incessante de nombreux étrangers et étrangères. Ce fut donc l'occasion de s'interroger sur la vision de l'autre et du « vivre ensemble ».

À l'automne, l'association organisera le 1^{er} salon des artistes envalois. D'ores et déjà, nous faisons appel à tous les artistes de la commune, amateurs, semi-professionnels ou professionnels (peinture, sculpture, dessin, arts visuels, poésie etc) pour qu'ils se signalent auprès des membres de l'association ou bien en mairie.

**Contact : envalunautre REGARD@gmail.com
Serge Lucand : sergelucand@wanadoo.fr**



Association Enval Yoga

C'est une discipline ancestrale qui permet d'assouplir et de renforcer le corps tout en apaisant le mental. Les cours ont lieu 2 fois par semaine, à l'école d'Enval. Les lundis de 19h à 20h30 et les mardis de 18h45 à 20h15.

Deux séances d'essai gratuites vous seront proposées avant l'adhésion. Les cours sont ouverts à tous et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons.

Pour tous renseignements :

Les Professeurs :
Marie-Aline BLANCHER - 04 73 38 95 57
Cécile BLANC - 06-38 78 32 87
Jocelyne BULIDON - 04 73 63 17 25
Catherine SOARES - 06 62 83 00 13

VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE


Café
associatif



Il y a eu bien du chemin parcouru depuis octobre pour le café associatif soutenu par l'association « Un café pour Enval ».

Avec l'aide active de la Mairie, La Chahuterie verra le jour prochainement au 15 rue de la République dans les locaux de l'ancienne boucherie-charcuterie ROUDEL. Les travaux de remise aux normes électriques, effectués par la Mairie, sont en cours et nous espérons commencer le relooking des locaux au plus vite ! Vous pouvez contacter l'association à l'adresse : cafeassociatif.ensval@gmail.com et nous suivre sur le blog : <http://uncafepourenval.bernique.fr>

Pour nous donner un petit coup de pouce pour le démarrage, rendez-vous sur notre page de financement participatif en suivant ce lien. Enfin un stand du café associatif vous accueillera à la brocante d'Enval le 12 mai. À bientôt !

Bibliothèque

Le printemps est là ! La grainothèque vous attend à la bibliothèque, venez choisir ou échanger nos jolis sachets de graines.

La lecture du conte du mois de mars a connu un très gros succès avec la présence d'une quarantaine d'enfants accompagnés.

Suite et clôture du prix Lucien Gachon (sélection de livres récents se déroulant dans notre région, dont nous vous avons parlé dans le précédent bulletin municipal): de nombreux lecteurs intéressés ont participé et voté. Nous attendons le titre lauréat en avril.

En janvier, nous avons accueilli une nouvelle bénévole Christiane GAUMET.

Nos horaires sont toujours, en période scolaire :

- Lundi : 15h30/18h30
- 1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois : 10h/11h30 spécial bébés
- Vendredi: 15h30/17h30
- Samedi: 10h /12h

Pour les vacances scolaires, vous trouverez les horaires d'ouverture affichés sur la porte de la bibliothèque, sur le site reseaubibliothequesriom.rlv.eu/ ainsi que sur l'application Panneau Pocket de votre smartphone, mise en place par la mairie.



L'association Gym musicale d'Enval compte cette année encore une soixantaine d'adhérents, avec un effectif masculin qui augmente lentement mais sûrement. Si les intitulés des activités restent identiques (aérobic, kick boxing, step, hi-low, stretching, musculation, cardio, pump...), leurs contenus évoluent au fil des mois. En effet, Françoise, notre monitrice, étudie régulièrement les cours disponibles sur le marché, et modifie ses chorégraphies en conséquence. Aucune monotonie lors des séances donc, bien au contraire, d'autant que la bonne humeur ne fait que croître, et ce grâce aussi aux nouveaux adhérents. Parmi les manifestations organisées en dehors des cours, on peut citer, la randonnée de fin septembre qui a mené les participants au Puy de Pariou, la « marche du Ruban rose » (marche en faveur de la recherche sur le cancer) qui s'est déroulée le dernier dimanche d'octobre sur la commune de Châtel-Guyon, et le repas

quarantaine de convives a prolongé le dîner en dansant sur des rythmes variés, avec une énergie débordante.

Nous avons une pensée particulière pour nos adhérents qui ont été touchés par le décès d'un proche, et pour ceux qui ont eu la joie de voir naître des petits-enfants.

Si vous souhaitez tester nos activités, vous pouvez bénéficier de 3 séances gratuites. Les cours sont dispensés à la salle polyvalente, les lundis et jeudis de 19h45 à 20h45, y compris pendant les vacances scolaires (hors vacances d'été). Un tarif dégressif est appliqué de janvier à juin. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à composer le 06 85 53 78 70 pour joindre la présidente.



VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE

Sur les 6 derniers mois, les membres du bureau et du conseil d'administration ont proposé différentes manifestations aux adhérents ainsi qu'aux non-adhérents, afin de permettre à chacun de se connaître, de se divertir, de jouer au tennis et participer à la vie du club.

■ LES MANIFESTATIONS

Le club a organisé une soirée « Dégustation Huîtres » à l'approche de Noël

Le club a ensuite organisé et proposé son désormais traditionnel Loto début février, qui a attiré plus de 200 joueuses et joueurs.



■ L'ÉCOLE DE TENNIS

Les jeunes de l'école de tennis se sont vus proposer la fête de Noël le samedi matin précédant Noël, où papillotes, chocolats et vin chaud pour les parents étaient de la partie !

Il y a aussi eu le carnaval de l'école de tennis le samedi 9 mars, où les déguisements de tous types étaient de rigueur.



■ LA COMPÉTITION

Les entraînements adultes, tout comme les cours de l'école de tennis, dispensés par Justine CHAVOUEX et Franck MARTEL, permettent à chaque participant de progresser et de représenter ensuite le club en compétition par équipes ou individuelle. Différentes compétitions par équipes ont eu lieu.

Les championnats Seniors plus, où le club a engagé 7

équipes, se sont déroulés en octobre et novembre. Puis ce fut le tour des 11/11 ans garçons de jouer. Ensuite 2 équipes filles et 2 équipes garçons 15/18 ans ont pris le relais. Actuellement jouent les 13/14 ans, filles et garçons.



■ LES MOMENTS FORTS À VENIR

De nombreux événements sont à venir sur les 3 mois de saison restants.

• Côté courts tout d'abord :

À compter de début avril, ce sera aussi le début du traditionnel tournoi interne du club, dont la finale aura lieu le samedi 22 juin.

Durant les vacances de Pâques, un tournoi de doubles dames et hommes, ainsi qu'un tournoi jeunes garçons 15/18 ans.

En mai et juin, les championnats par équipe Seniors, où le club engage 2 équipes féminines et 4 équipes masculines. Et fin juin, un tournoi jeunes filles 15/18 ans.

• Côté animation :

Une sortie à Paris à Roland Garros prévue le mercredi 29 mai. L'occasion de voir jouer en vrai les meilleurs joueuses et joueurs du monde !

Et le point d'orgue de la saison : LES 20 ANS DU CLUB

Une soirée festive le samedi 22 juin à la salle polyvalente (repas et soirée dansante, 20 euros par adulte, 12 euros par enfant), où le club fêtera ses 20 ans !

Les anciens adhérents et membres du bureau sont tout particulièrement attendus pour partager cet anniversaire !

Chaque habitant d'Enval peut aussi participer. Pour vous inscrire, envoyez un mail à Nadia Parneix : aufadayo63@gmail.com

En filigrane, le club espère fortement pouvoir accueillir son nouveau « club house » très prochainement, afin de pouvoir disposer d'un lieu de vie permettant de proposer encore plus d'activités et de pouvoir se regrouper plus souvent pour partager le verre de l'amitié.

De nombreux Envalois se sont retrouvés cette année autour de Christian MELIS maire, de l'équipe municipale et des élus locaux pour recevoir les vœux et écouter la présentation des principaux sujets d'actualité de la vie de la commune avant de partager le verre de l'amitié.



Le Livret citoyen

Il n'était que cinq à avoir répondu à l'invitation de la municipalité pour recevoir leur livret citoyen. Est-ce dû au jour, à l'heure ou simplement à l'absence d'intérêt pour la citoyenneté ou la vie publique ? Pour le maire, la remise du livret citoyen aux douze jeunes concernés cette année, était une occasion de les mettre face à leurs responsabilités républicaines. Ils ont des droits mais aussi des devoirs fondés sur des principes simples: La Liberté, l'Egalité, la Fraternité. La cérémonie s'est terminée par un moment convivial, après la remise par le CCAS d'une documentation complète sur les services offerts par Espace Infos Jeunes de Clermont-Ferrand aux 18-26 ans !

En décembre 2018, l'équipe d'architectes de la ChaHuterie a présenté les conclusions de son étude sur le centre-bourg d'Enval, qui aura duré un an, en ayant été ponctuée par 9 temps de résidences à la ChaHuterie, ancienne charcuterie de M. et Mme Gaston ROUDEL place du Huit Mai, face à la Poste.

L'idée était de consacrer un an à l'étude du bourg, à son fonctionnement, à ses problèmes comme à ses potentiels. Les temps de résidences représentaient des semaines pendant lesquelles les architectes étaient sur place tous les jours, du matin au soir, disponibles pour discuter avec les envalois, et recueillir leurs avis et leurs propositions.



Ce travail s'est concrétisé par un « Petit traité de villageologie, ou comment faire village en harmonie avec le paysage » qui a été présenté devant une cinquantaine d'habitants réunis vendredi 7 décembre à la salle polyvalente.

Un résumé du plan-guide sous forme de dépliant a été distribué à toutes les personnes présentes à la restitution publique. D'autres sont disponibles, vous pouvez aller les demander à la mairie ou à la bibliothèque. Un carnet de compilation des fiches projets de tous les projets potentiels ayant émergé pendant l'étude est en consultation à la bibliothèque. N'hésitez pas à les consulter !

Le schéma d'aménagement qui est présenté dans ce plan-guide est une image, en cette fin 2018, de ce que pourrait devenir Enval dans les années à venir. Tout ne se réalisera pas tel quel, mais ce schéma constitue un guide, une direction forte pour élus et citoyens vers la construction d'un avenir commun désirable.

Il raconte : trois places publiques remaniées pour le plaisir de pouvoir y marcher, reliées par des cheminements doux, des bâtiments clés à rénover ou à construire, dans lesquels se trouvent de nouvelles activités taillées sur mesure, des espaces verts structurants redynamisés, reliés par une coulée verte figulée... Si cela attise votre curiosité, retrouvez l'ensemble des documents et du récit de la résidence sur le blog :

www.lachahuterie.tumblr.com

Nous vous souhaitons une bonne lecture et une belle découverte, en espérant qu'elles chahutent un peu votre imagination...

Pour finir, la ChaHuterie ne fermera que provisoirement ses portes puisqu'un collectif d'habitants travaille actuellement sur un projet de « café associatif » dans les locaux de la ChaHuterie. Une réponse concrète à la demande centrale exprimée pendant toute l'étude par les habitants : un lieu de rencontre et de convivialité.

Qui dit « café associatif », dit que le projet évoluera en fonction de l'investissement de chacun, alors n'hésitez plus, rejoignez-les ! Ils ont besoin de bénévoles, pour construire le projet, rafraîchir le local... et animer le café !

Pour en savoir plus n'hésitez pas à les contacter :
cafeassociatif.enval@gmail.com

Un blog sera opérationnel début 2019, ouverture prévue au printemps 2019.

Le projet de la ChaHuterie a été mené par l'équipe d'architectes et d'urbanistes du PMU, le Pari des Mutations Urbaines, laboratoire de réflexions et d'expérimentations sur la ville et sur les territoires, situé à Ambert (63).
Contact : bonjourlassociation@gmail.com

Cette étude étalée sur une année, d'un coût de 50 000 € TTC a été lancée avec l'aide financière de RLV et du Conseil Départemental.



Accueil des nouveaux habitants Concours des maisons fleuries 2018

Comme chaque année la municipalité a organisé une cérémonie permettant d'accueillir les nouveaux envalois(es) et de remettre les lots aux vainqueurs du concours des maisons fleuries. Cette manifestation a été l'occasion de nouvelles rencontres. Elle a également permis aux associations envaloises de présenter leurs activités avant de partager le verre de l'amitié.



L'équipe municipale a profité de cette cérémonie pour remercier les familles qui participent à ce concours et contribuent à l'image de notre village. Les 10 participants de cette année ont été : RAVET R. – TINET M. – COUDERC R. – SANTO-ROMANO – GOULEFER – LONGCHABON G. – PERROT J. – CHRETIEN C. – LOZNEAU A. – CHOMARD M.



VIE MUNICIPALE

Des changements au service technique

Entré aux services techniques de la mairie en mai 2008, Nicolas MOULY a saisi une opportunité intéressante pour faire évoluer sa carrière. Nous avons tous beaucoup apprécié sa disponibilité, son sens du service sans oublier ses compétences multiples. À l'occasion de ce départ une petite réception a été organisée en mairie pour témoigner à Nicolas la reconnaissance de toute l'équipe municipale pour son implication. Nicolas ne s'éloignera pas d'Enval puisqu'il reste, bien sûr, domicilié sur la commune.



Bienvenue à Bastien GIRAUD arrivé en Mars 2019 à qui reviendra la lourde charge de compenser le départ de Nicolas, afin que le niveau de services de la commune puisse être maintenu.



Opération d'élagage de sapins afin de pouvoir aménager un cheminement permettant un accès piétonnier sécurisé aux Gorges d'Enval en passant derrière la barrière de sécurité positionnée le long de la départementale. Cette opération a été menée par une équipe de bénévoles envalois motivés.

Concert à l'église

Le 25 novembre 2018 l'ensemble vocal « Magnificat » a donné un concert gratuit dans l'église d'Enval. De nombreux envalois et envaloises ont assisté à cette magnifique représentation.



Avant



Après

Parvis de l'église

En complément des aménagements réalisés dans le cadre du programme d'accessibilité des escaliers, M. Guy GAILLE, habitant d'Enval, a offert et installé un magnifique banc en pierre de Volvic sur le parvis de l'église.



Devoirs de mémoire

11 novembre 2018 - Centenaire de l'armistice

Les enfants des écoles ainsi que de nombreux Envalois et Envaloises ont participé à cette cérémonie riche en émotions. Cette cérémonie a été rythmée en textes et musiques par les interventions des enfants de l'école.



Journée Environnement

L'objectif de maintenir propres les abords des sentiers, chemins et routes d'accès à Enval ainsi que les rives de l'Ambène a motivé beaucoup d'Envalois et d'Envaloises et un groupe de jeunes de l'accueil du centre de loisirs accompagnés par leur directrice Barbara GALOT.

VIE MUNICIPALE



Espace de jeux

Des nouveaux jeux pour les enfants ont été installés sur l'espace de la salle des jeunes rue des Gravieres. Cet aménagement permettra à de nombreux enfants de s'amuser dans un environnement protégé. Ces jeux répondent aux normes de sécurité et ne sont utilisables que par des enfants qui ont l'âge adapté. Il est indispensable que ces nouveaux équipements soient respectés pour éviter les dégradations et les inscriptions qui pénalisent les enfants.

■ TRAVAUX - URBANISME

• Travaux de rénovation de la grange rue de l'Ambène

Des crédits ont été prévus au budget 2018 pour la rénovation de la grange située rue de l'Ambène. Un dossier de consultation des entreprises a été établi sur la base de l'étude de faisabilité établie par ADquat architecture. À l'issue de la consultation des entreprises, le coût des travaux s'élève à 97 773,43 € HT.

• Poursuite de l'étude de revitalisation du centre bourg

Projet de création d'un café associatif. Il s'agit d'un café sans but lucratif, organisé pour être un lieu de vie, de rencontres, de convivialité et de créativité, ouvert à tous, dans le but de redynamiser le bourg et développer et renforcer le lien social. Le retour de 208 questionnaires au sondage lancé « Un café pour Enval » montre l'intérêt pour un tel lieu. Le lieu actuel idéal serait les locaux de l'ancienne boucherie-charcuterie Gaston ROUDEL récemment occupés par l'équipe d'architecte de « La Chahuterie » (environ 100 m²).

Prestations proposées : boissons, restauration en fonction des locaux et équipements et de la demande des habitants, ateliers d'échanges et de partage (arts créatifs, ateliers autour du livre, réparations diverses, jardinage...), animations (soirées, mise en valeur artisanat local...), services (épicerie de dépannage, accès internet, relais-colis...). Volonté de privilégier les produits locaux. Dans un premier temps, il est prévu une ouverture 2 fois par semaine (jeudis et vendredis), tenue par les membres du collectif.

Cet immeuble a été acheté par l'EPF-Smaf en 2016 dans le cadre d'un projet de pôle médical qui n'a pu aboutir. Une mise à disposition temporaire sera conclue pour permettre à la commune de prendre possession des biens pour un usage par des tiers associatifs et de procéder à tous les travaux qui s'avèreraient nécessaires pendant la durée de la convention, y compris pour la location de l'appartement situé à l'étage qui pourrait être loué à titre provisoire.

• Compléments d'éclairage public

Une étude a été lancée pour l'impasse de Pedoux, la rue de la Sauzède, le secteur de l'école et les secteurs des terrains de tennis et de football. Une étude identique est lancée pour un complément d'illuminations en 2018-2019.

• Éclairage du terrain de football

Le syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz a présenté une étude basée sur la possibilité de passer en technologie LED avec 3 projecteurs par mât au lieu de 4. La mise en place de tels projecteurs supprimerait les problèmes rencontrés et aurait comme avantage de faire passer la puissance installée de 36 kW à 24 kW et par conséquent de faire des économies d'énergie au niveau du fonctionnement. Le devis estimatif établi par le SIEG est de 39 000 € HT. Le fonds de concours du SIEG étant de 50 %, la participation communale + l'écotaxe est de 19 502,88 €.

• Acquisition d'un terrain situé au lieu-dit Les Clos

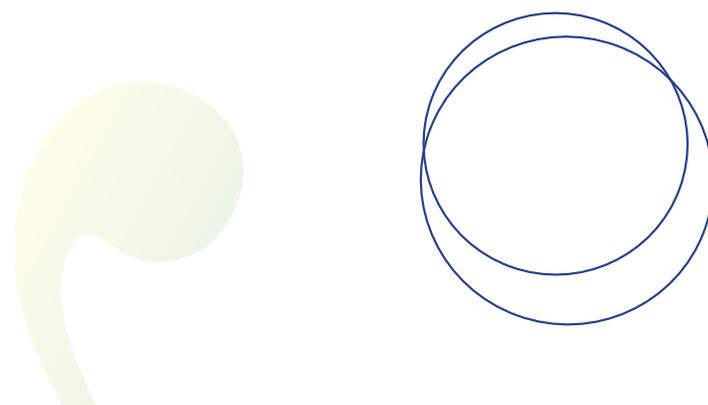
D'une superficie de 2933 m², situé en zone N (naturel) au Plan Local d'Urbanisme, considérant que ce terrain présente un intérêt dans le cadre d'une réserve foncière.

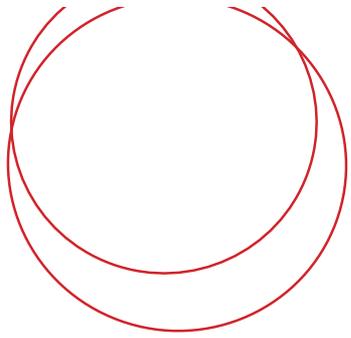
• Conduites des eaux usées du centre médical Clémentel

Lancement d'une procédure de consultation des entreprises pour renouveler les conduites très anciennes qui relient le Centre Clémentel à la rue des Foranches. En mai 2015, des travaux de réparation ont dû être réalisés en urgence en attendant la création d'un nouveau réseau.

• Fonds d'intervention communal

Le Conseil Départemental a adopté le nouveau dispositif du Fonds d'Intervention Communal (FIC) pour les années 2019-2021. Le tableau de programmation des communes est à renvoyer avant le 15 mars 2019. Compte tenu de l'évolution des effectifs, une réflexion est engagée pour une extension du groupe scolaire en concertation avec les enseignants, les élus et le personnel d'animation. Le FIC pouvant porter sur les bâtiments communaux, il est proposé d'inscrire ce projet sur le programme 2021 en sachant que cette inscription n'engage pas le futur conseil mais permet d'avoir une ligne d'ouverture de crédits.





■ ÉCOLE

• Classe supplémentaire

La commune avait adressé un courrier à l'Inspection Académique pour appuyer la demande d'ouverture d'une 6^{ème} classe, compte tenu du nombre d'élèves croissant prévu à la rentrée (139 élèves). Il a été signalé que les équipements et l'encadrement sont satisfaisants pour accueillir cette nouvelle classe.

Mme Christine PIRES-BEAUNE, députée, était présente le jour de la rentrée pour soutenir la demande d'ouverture. Après consultation du comité technique spécial, l'Inspection académique a décidé d'attribuer un poste d'enseignant supplémentaire. Cette 6^{ème} classe va permettre une meilleure répartition des effectifs en fonction des niveaux. Une salle occupée par le centre de loisirs a été libérée pour cette classe. Le centre de loisirs pourra utiliser une salle de l'espace culturel et le local de l'ancienne bibliothèque (à côté du local du Club de l'Âge d'Or).

L'école sera équipée d'un 6^{ème} tableau numérique pour que tous les élèves bénéficient de la même technologie.

• Adjoint d'animation

Suite à l'augmentation des effectifs au sein de l'école depuis plusieurs années et à l'augmentation du nombre d'enfants participant aux activités périscolaires et extrascolaires (accueil du matin et du soir, restauration et centre de loisirs), la municipalité a décidé la création d'un poste d'adjoint d'animation.

■ COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS (RLV)

• Statuts de la nouvelle communauté d'agglomération (RLV)

La municipalité a approuvé la décision prise par l'assemblée de RLV qui a validé à l'automne 2017 une rédaction modifiée des statuts de la communauté de communes afin de répondre aux critères de transformation en communauté d'agglomération, ce qui a conduit à fixer les compétences obligatoires (définies précisément par la loi) et les compétences optionnelles. Le travail d'harmonisation des compétences a donc porté, depuis, principalement

sur la rédaction des compétences facultatives et, de manière complémentaire, sur la définition des intérêts communautaires.

■ CONSEIL MUNICIPAL

Suite à la démission de Héloïse GERMAIN, conseillère municipale, en date du 15 septembre 2018, son mandat a donc été proposé à Dominique DEAT, qui a accepté. Le tableau du conseil municipal a été modifié en conséquence.

■ VIE COMMUNALE

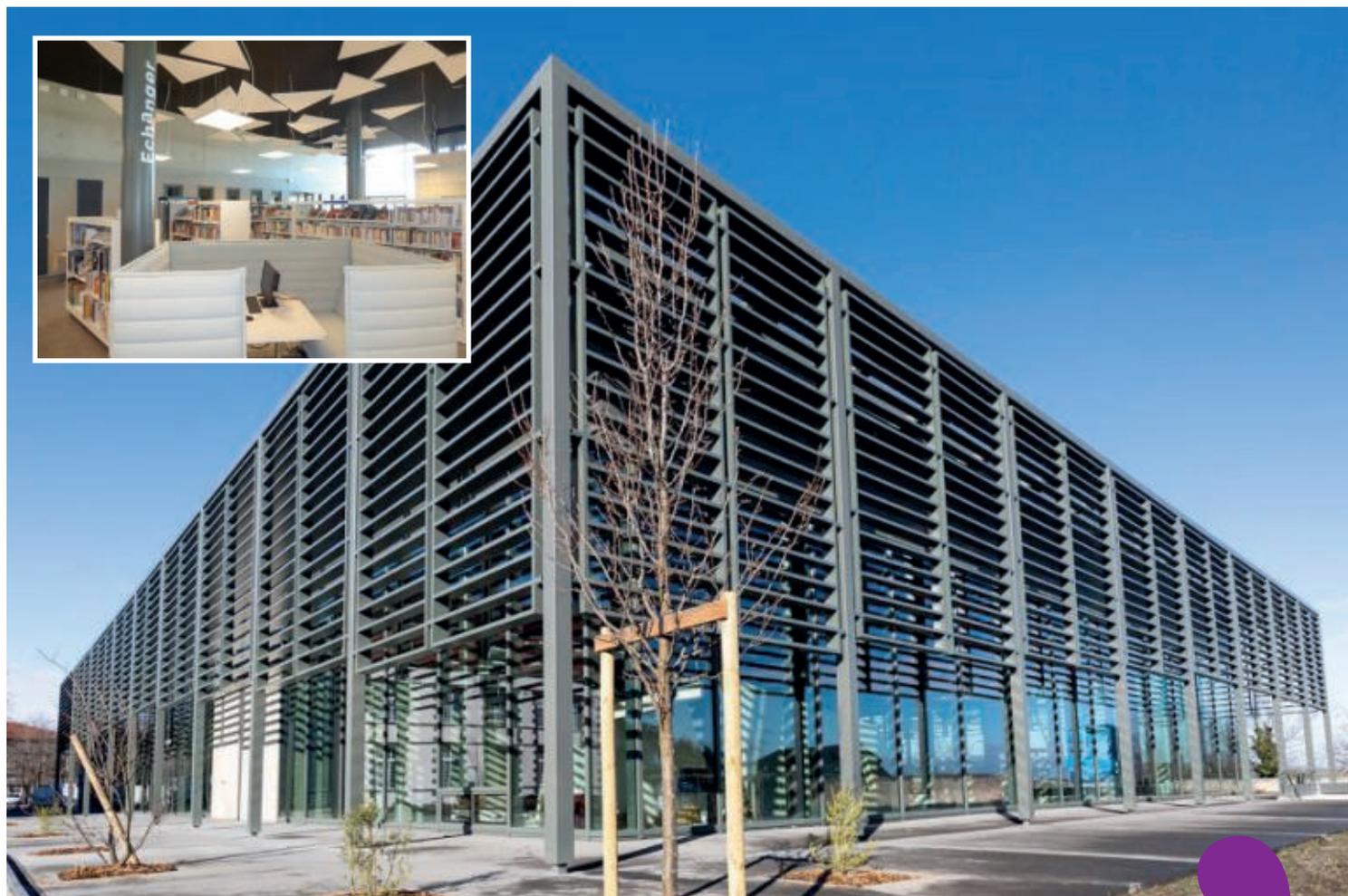
• Médecin généraliste

Suite à la décision du Docteur FOA de cesser son activité en août, Monsieur le Maire et Monsieur LE COSQUER se sont préoccupés de la situation pour répondre à l'attente des patients qui rencontrent des difficultés pour trouver un nouveau médecin. Des contacts ont été pris avec des médecins du secteur (Châtel-Guyon, Volvic, Mozac, Riom) qui n'ont plus de possibilités pour accueillir de nouveaux patients.

Actuellement, il n'y a toujours pas de nouveaux médecins qui seraient intéressés pour s'installer. Il ne s'agit pas seulement d'un problème communal car le manque de médecins est déjà connu au niveau national. Monsieur le Maire est intervenu auprès du conseil communautaire pour qu'une réflexion soit engagée sur le territoire communautaire avec des actions possibles à étudier. Une commission spécifique a été créée sous sa responsabilité.

• Hôtel-Restaurant Le Pairoux

La Commission de Sécurité Départementale a émis un avis défavorable à l'exploitation avec une mise en demeure de fermeture en cas de non-réalisation des travaux. Devant l'absence de prise en considération responsable de cette situation, Monsieur le Maire a ordonné, le 4 février dernier, la fermeture de la partie hôtel mais a autorisé la poursuite de l'exploitation exceptionnelle du restaurant pour un délai de 3 mois afin de permettre de pouvoir réaliser les travaux nécessaires à la levée des réserves émises par la Commission de Sécurité.



• Jardins de la culture.

Après deux ans de travaux, l'inauguration officielle du nouveau cinéma ARCADIA, qui propose 3 salles, a été effectuée le 19 décembre 2018. Elle a été suivie par l'inauguration de la médiathèque le 5 avril 2019. Espace spacieux, vivant et chaleureux, elle sera à l'image de la politique culturelle ambitieuse impulsée par Riom Limagne et Volcans. Intégré au bâtiment de la médiathèque et ouvert en même temps, le Relais Assistants Maternels (RAM) trouve naturellement sa place au plus près de cette effervescence culturelle. Avec ce bel outil, RLV facilite l'accès à la culture pour tous !

Horaires d'ouverture au public : accès libre et gratuit

- Du 1^{er} septembre au 30 juin : mardi de 14h à 20h, mercredi et samedi de 10h à 18h30, jeudi et vendredi de 14h à 18h30.
- Du 1^{er} juillet au 31 août : mercredi de 10h à 13h et

de 14h à 18h30, jeudi et vendredi de 14h à 18h30, samedi de 10h à 13h.

Infos pratiques :

Arrêt de bus RLV Mobilités : La Bade (ligne 3).
Horaires, tarifs lignes sur www.rlv-mobilites.fr.
Parking souterrain gratuit de 82 places de 9h à 1h du matin. Entrée rue Pierre Mazuer à Riom.

• Habitat

En acquérant la compétence de l'Habitat, RLV accompagne la rénovation de l'habitat privé. Les aides attribuées participeront à l'embellissement des centres anciens (ravalements de façades pour lesquels Enval est concerné), mais également beaucoup d'autres types de travaux de rénovation en complément des aides de l'ANAH.

Contact pour informations :

04-73-67-11-00 - renover@rlv.eu - www.rlv.eu



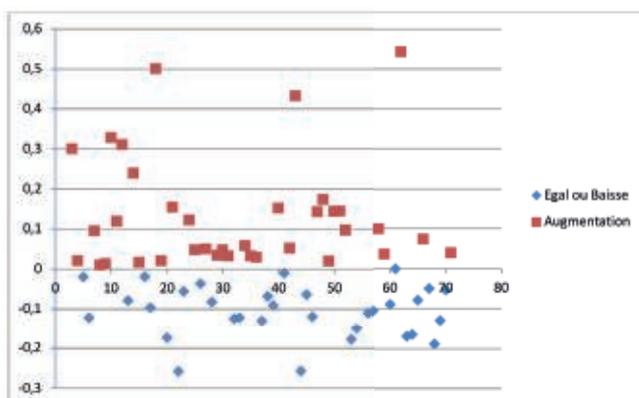
Le saviez-vous ?



À l'image de la très grande majorité des structures publiques gérant l'élimination des déchets, le SBA est essentiellement financé par l'impôt. Particulièrement attentif à la gestion financière, le Comité syndical, composé

d'élus des communes adhérentes au SBA, a fait de la maîtrise des coûts une priorité ! C'est l'un des objectifs affichés de la nouvelle tarification : réduire la quantité de déchets et donc les dépenses de collecte et de traitement. Le Comité syndical du SBA s'est réuni en assemblée délibérante le samedi 9 février 2019. Les élus ont délibéré sur le budget 2019 et sur le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Le Syndicat du Bois de l'Aumône a voté, pour la troisième année, une baisse de la contribution moyenne (117 € en 2019 contre 129 € en 2016), rendue possible par le changement de comportement des usagers vis-à-vis du service de gestion des déchets. Le vote du budget principal arrête un montant total de TEOM incitative de 19 500 000 €, dont 4 800 000 € de part incitative. Il est globalement en baisse de 586 549 € par rapport à 2018.

En 2018, chaque usager du SBA a produit 143 kilos d'ordures ménagères, contre 145 en 2017 et 174 en 2015 soit 31 kilos de déchets en moins par habitant en 3 ans. Cette baisse de production



Évolutions entre 2018 et 2017 des taxes d'enlèvements des OM sur Enval (réponses de 71 foyers sur 650)

TEOMi : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

TEOMi =

Part Fixe
8,21% de la base locative

Part Incitative
(ma production de déchets de l'année précédente)
Nombre de levées des poubelles vertes ou jaunes

Part fixe % de TEOM

En 2019...

- Je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2018.
- Ma production de déchets est mesurée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2020.

et en 2020...

- Je règle la TEOMi avec la taxe foncière. Ma part incitative correspond à ma production de déchets de l'année 2019.
- Ma production de déchets est mesurée du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Elle sera reportée sur ma TEOMi payée en 2021.

Type de service	Tarif
1 bac vert / levée	3,53 €
1 bac jaune / levée	5,06 €
1 bac vert / levée	0,96 €
1 bac jaune / levée	1,21 €
Par 10 levées	0,30 €
Par 20 levées	0,11 €
Par 30 levées	0,06 €
Par 40 levées	0,04 €
Par 50 levées	0,03 €

Pour suivre ma consommation :
www.sba63.fr/mon-compte-MES-SERVICES

SBA - 04 73 647 664 - du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h - compta@enval63.fr

d'ordures ménagères permet de contenir l'augmentation des coûts de traitement. Le service de collecte a ainsi pu être optimisé, moins de tournées de collecte, moins de véhicules, moins de consommation de carburant. Les coûts de collecte sont en baisse.

Situation propre à ENVAL

En 2018, les Envalois ont moins sorti leurs poubelles : moins de 14 fois le bac vert et moins de 9 fois le bac jaune en moyenne (la moyenne du SBA étant de 15 et 10 fois). Ils trient plus et se rendent plus souvent en déchetteries. Par contre les résultats de l'enquête reçue en mairie pour les taxes payées en 2018 sur les apports réalisés en 2017, bien qu'incomplets (71 réponses sur 700 foyers environ : voir graphique ci-dessous), montrent que des progrès significatifs sont possibles pour certains foyers, afin de diminuer le montant de leurs taxes. Ne pas hésiter à contacter les services du SBA en cas de difficultés de maîtrise de ces coûts.

Important : Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères sur la commune d'Enval restera inchangé à 8,21% pour 2019. Les tarifs des levées de bacs et des apports sont les mêmes qu'en 2018.

Toutes les informations sont sur www.sba63.fr

LES ABEILLES

Les indispensables travailleuses bénévoles

Des fossiles d'abeilles datant d'environ 100 millions d'années ont été retrouvés en Birmanie. Sachant qu'une abeille ouvrière vit au maximum 45 jours, le nombre de générations d'abeilles ayant vécu sur terre est considérable. « À ce jour il est difficile de savoir quand toute cette histoire a commencé et personne n'en connaît l'issue. Il y a quand même des signes qui tendent à laisser penser que cela pourrait mal se terminer ! Personne ne sait quand. Le miel pourrait s'arrêter de couler », mais pas seulement !

La pollinisation des végétaux est assurée essentiellement par les animaux - les plus nombreux étant les insectes - dont 80% par les abeilles domestiques, ces auxiliaires bénévoles. Comment ne pas s'étonner, s'émerveiller qu'un si petit insecte puisse jouer un si grand rôle pour la vie sur la planète.

Pourquoi les abeilles sont essentielles à la vie ?

Il faut savoir que près de 20 000 espèces végétales menacées sont sauvegardées grâce à l'action pollinisatrice des abeilles et que la moitié de l'alimentation humaine en dépend (légumes, fruits, etc).

De nombreuses menaces guettent les abeilles. Après avoir survécu à tous les changements climatiques, aujourd'hui nos abeilles sont en danger : tout d'abord l'environnement a profondément évolué, l'introduction accidentelle d'espèces invasives, l'acarien *Varroa*, le frelon « asiatique » *Vespa velutina*, ... mais aussi et surtout par les pratiques agricoles, dont l'usage abusif de produits toxiques : les pesticides.

Connaissez-vous tous les produits issus des abeilles ? Les abeilles produisent du miel, du pollen, de la gelée royale mais aussi de la propolis, de la cire et du venin. Tous ces trésors n'ont pas les mêmes bienfaits pour l'homme.

- **Miel** : Le miel est un aliment très calorique et très riche en sucre (glucose, fructose, saccharose, maltose, etc.). Pour faire 1 kg de miel l'abeille a visité 100 000 fleurs, elle a parcouru 40 000 km. La production française est d'environ 15 000 tonnes et les importations de 30 000 tonnes.

- **Pollen** : Sous forme de pelotes, le pollen est l'aliment d'une richesse nutritionnelle exceptionnelle en vitamine E. Une cuillère à soupe de pollen correspond à 40 % du besoin journalier d'un individu et il y a autant de polyphénols que dans 4 ou 5 litres de vin rouge. Alors consommez du pollen frais pour ces vertus, de préférence au vin !
- **Gelée Royale** : Elle est le produit de sécrétion des glandes pharyngiennes des abeilles ouvrières. Cette substance naturelle, nourriture de la reine, est très riche. Elle est un concentré de vitamines dont la vitamine B5 et d'acides aminés qui auraient pour effet de stimuler nos défenses immunitaires, d'aider à prévenir les maladies infectieuses.
- **Propolis** : C'est une résine végétale visqueuse recueillie par les abeilles sur les arbres, elle est antifongique, antibiotique, antiseptique, anesthésique. Elle est reconnue pour ses actions cicatrisantes, contre des infections et les mycoses.
- **Venin** : Il est employé en apithérapie dans certains traitements médicaux (infections cutanées, arthrite, rhumatisme, etc). Comme c'est le cas de nombreux produits de la pharmacopée, le venin est soit poison, soit remède selon son utilisation.
- **Cire** : Elle sert à fabriquer des feuilles gaufrées pour la ruche et entre dans la composition de pommades, encaustiques, enduits, mastics spéciaux, bougies, scellés divers.

Les produits issus du travail des abeilles entrent dans la composition de boissons (bière, hydromel, ...) de pâtisseries, de pommades, de savons, de recettes de cuisine.

Les apiculteurs considèrent que l'abeille est la sentinelle de l'environnement. Albert Einstein aurait dit : « Si l'abeille disparaissait du globe, l'humanité n'aurait plus que quatre années à vivre ».

Adieu la biodiversité si la pollinisation des végétaux est stoppée: Pas de miel sans fleurs, pas de fleurs sans abeilles, pas de fruit sans fleur, pas d'homme sans fruit et donc extinction de toutes les espèces sur la terre dont l'HOMME.

Le frelon asiatique

LE FRELON



**Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)**



**Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)**

Déecté dans le sud-ouest de la France en 2005, le frelon asiatique (*vespa velutina*) est l'un des prédateurs de l'abeille. Classé comme danger sanitaire de deuxième catégorie, il est aussi très dangereux pour l'homme. L'impact majeur du frelon asiatique réside dans le ralentissement voire l'arrêt du butinage à une période où l'abeille constitue normalement des réserves pour l'hiver. Toutes les abeilles d'une ruche peuvent être tuées en quelques jours si l'apiculteur n'y prête pas attention.



Les nids des frelons (diamètre 50/80 cm – hauteur 80/100 cm) sont situés en général en haut des arbres, mais parfois dans des bâtiments, des hangars, des granges, **ATTENTION DANGER.**

Ne pas mettre de pièges en préventif.

La lutte raisonnée contre ce fléau est le piégeage par les APICULTEURS.

En cas de visualisation d'un nid, **NE JAMAIS INTERVENIR SOI-MÊME**, les risques sont très élevés. Avertir au plus vite le référent communal (06 62 72 37 09) ou la mairie (04 73 97 45 06) pour identifier, évaluer et prendre les mesures qu'impose la situation.

Pour informations supplémentaires:



Guy HOFMANN

Chemin de Bassignat

63530 ENVAL

Tél. : 06 62 72 37 09

Courriel :

guy.hofmann@wanadoo.fr

Apiculteur amateur – Secrétaire

GDSA-63 - Technicien Sanitaire

Apicole – Expert Apicole

Référent « frelon asiatique » (FREDON) à Enval et dans la CC Riom Limagne Volcans.

Rappel de quelques règles

ADIL63

Pour des conseils professionnels concernant toutes vos questions juridiques ou techniques concernant des travaux de rénovation énergétique, des locations ou ventes de logement, des investissements immobiliers, des impayés de loyers, du mal logement, des aides financières, des travaux, économies d'énergie dans le logement collectif ou individuel, n'hésitez pas à contacter les services de l'ADIL63.

Contact :
04 73 42 30 75
contact@adil63.org
www.adil63.org

Nuisances sonores : La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres.

Ne pas troubler la tranquillité d'autrui, une composante des bonnes relations de voisinage : les enquêtes le montrent, le bruit est la nuisance de la vie quotidienne la plus mal supportée et la plus redoutée. Le bruit a des effets sur la santé : dégradation de l'audition, troubles du sommeil, nervosité, hypertension artérielle, etc. Principales sources de litige, les bruits de comportement : la sono du voisin, les aboiements de chien, les bruits de perceuses, tondeuses, débroussailleuses, bétonnières, etc. Les textes en font une infraction pénale dont l'auteur est punissable d'une amende (articles R 1366-6 à R 1366-10 du code de la santé publique).

Chacun a le droit de bricoler chez soi ou de tondre sa pelouse. Les coups de marteau, les ronflements de tondeuses, tailles-haies, les

sifflements de scie constituent donc a priori des contraintes normales de voisinage.

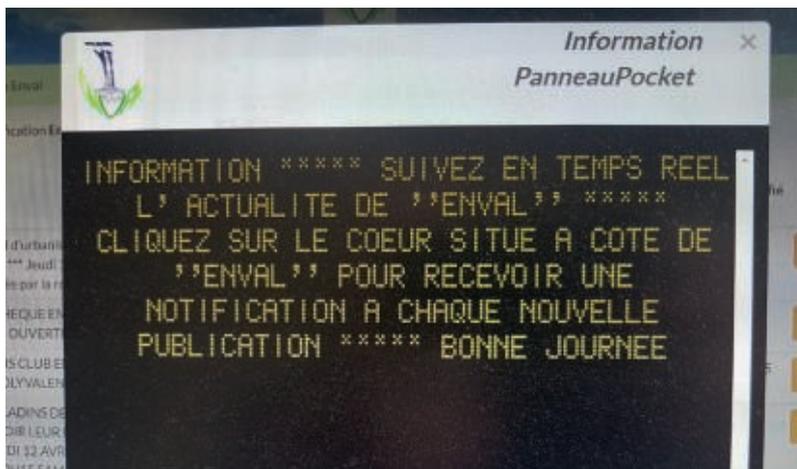
À condition toutefois de respecter les règlements en vigueur et de ne pas occasionner de nuisances excessives. Sur le territoire communal, les travaux de jardinage ou de bricolage susceptibles de créer une gêne en raison de leur intensité sonore sont régis par l'arrêté préfectoral du 26 avril 1991 qui fixe les horaires suivants pour leur réalisation :

- Jours ouvrables : de 8h à 20h
- Samedis : 9h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

Il va de soi que même si ces travaux interviennent durant les horaires autorisés, cela ne signifie pas que l'on peut faire tout le tapage que l'on veut aussi longtemps que l'on veut !

Application smartphone « PanneauPocket »

Soyez personnellement informé en direct des événements programmés à Enval, grâce à l'application « PanneauPocket » mise gratuitement à votre disposition par la mairie et que vous pouvez télécharger directement sur votre smartphone. Contacter la mairie si vous avez besoin d'informations.



Fichiers des artisans- commerçants installés sur Enval

Afin de présenter les artisans-commerçants installés professionnellement sur la commune pour permettre aux habitants de les solliciter plus facilement, vous trouverez dans ce numéro un flyer les regroupant par activité. Si vous constatez des oublis ou des erreurs, merci de les signaler en mairie avant fin mai pour une mise à jour.

Important : le fichier informatique sera mis à disposition de tous sur le site de la commune en Juin 2019.

Etat Civil au 9 avril 2018



NAISSANCES

GAYTE TRUCHE Alexie
1^{er} février 2019
LABORDE Arya
6 mars 2019
VOGEL Gabin
11 mars 2019
MELLOT Adrien
18 mars 2019
HAJDINAGA Tom
28 mars 2019
MORANDAIS Stella
2 avril 2019

MARIAGES

ROKO Mouléro et COLLET
Sabrina - 29 décembre 2018
CHARMIER Bertrand et
CONAN Cindy - 12 avril 2019

DÉCÈS

GALMICHE Dominique -
29 novembre 2018
FARGES Elie - 4 décembre 2018
MEURDEFROID Claude -
26 décembre 2018
FAURE Christian -
30 décembre 2018
RIEHL Véronique - 21 janvier 2019
FAURE Robert - 9 mars 2019
BOBIER Lucie - 12 mars 2019

INFORMATIONS

Fibre optique

Bonne nouvelle (à consommer avec modération...). Au vu des délais techniques et juridiques nécessaires, la direction de la Régie Auvergne Numérique nous a informé que les habitants des deux lotissements Monneyroux et Basse Garde devraient pouvoir bénéficier de la technologie de la fibre d'ici l'été 2019 (à suivre).

Dans l'immédiat et toujours selon les informations qui nous ont été transmises aucun autre opérateur ne s'est proposé pour développer la fibre sur Enval.

*Là, on voit bien
la fibre !*



Accueil d'un étudiant étranger

Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi. A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous.

Si l'expérience vous intéresse, contacter :
Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon - 02.99.20.06.14 -
vanessa@cei4vents.com

Un GRAND MERCI à notre artiste Envalois Jacques PESSAUD pour ces caricatures pleines d'humour

Avril 2019 | Directeur de Publication : Christian MELIS
Rédaction : Commission Communication
Dépôt légal : Avril 2019 | Maquette - Mise en page -
Impression : Imprimerie Decombat - 04 73 25 06 62

L'Envalois

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3		■		■						
4		■		■			■			
5							■		■	
6						■				
7				■						
8				■		■				
9		■								
10				■						

Mots Croisés proposés par Jean Caillaud

Horizontal

- 1 Polygone à douze pieds
- 2 Non pris
- 3 Sens - Objets protecteurs
- 4 Coutume - Petit orifice - sud-Ouest
- 5 576^{ème} - Lis
- 6 Immense talent - Jeu
- 7 Pas deux - Ou nouveau
- 8 Orient - Ivre
- 9 Socle - Située
- 10 Transpire - Évaluer un

Vertical

- 1 Répandues
- 2 De l' ONU
- 3 Que l'on doit - Propre
- 4 En plus - Parfois mauvais
- 5 Femmes à la révolution
- 6 En conséquence
- 7 Logement - Slave
- 8 Risque - Ou l'on lave
- 9 Crêpes - Fleuve
- 10 Couper certaines oreilles

Solution :

R	E	R	E	S	T	E	R	S	U	S	U
E	S	I	S	■	■	■	■	■	■	■	■
L	U	O	S	■	N	■	■	■	■	■	■
L	E	A	U	O	N	■	■	■	■	■	■
I	W	A	M	■	■	■	■	■	■	■	■
R	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
O	S	R	R	O	P	■	■	■	■	■	■
S	E	S	I	■	■	■	■	■	■	■	■
E	N	O	G	A	C	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

• Secrétariat MAIRIE : 04 73 38 23 82

2 rue des écoles - 63530 ENVAL

Fax : 04 73 38 23 82

Email : mairie.ental@orange.fr - www.ental.net

Lundi : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h / **Mardi** (fermée) / **Mercredi** : 8h30 - 11h (fermée l'après midi) / **Jeudi** : 8h30 - 11h / 16h - 20h / **Vendredi** : 8h30 - 11h / 13h30 - 17h

• Permanence du Bureau Municipal

Monsieur Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de la Mairie.

Location de la salle polyvalente : Se renseigner en mairie

Bibliothèque : Horaires d'ouverture

Lundi : 15h30 à 18h30 / **Vendredi** : 15h à 17h / **Samedi** : 10h à 12h / **Les premiers et troisièmes jeudi de chaque mois pour les tout-petits et leurs accompagnateurs.** Pendant les vacances scolaires, les fermetures sont affichées et consultables sur le site de la bibliothèque.

Renseignements au 04 73 38 59 58

ADRESSES UTILES

• L'AGENCE POSTALE : 04 73 97 45 06

2 rue des Écoles - 63530 ENVAL

Lundi : 9h15 - 12h

Mardi : 9h15 - 12h

Mercredi : fermée toute la journée

Jeudi : 15h15 - 18h

Vendredi : 15h15 - 18h

Samedi : 9h15 - 12h

La levée du courrier est effectuée à 15h15.

• HELLO PHARMACIE

Tél. : 04 73 38 98 41 - Route de Volvic 63530 ENVAL (galerie marchande du Centre Leclerc)

• Cabinet d'infirmières libérales

Tél. : 06 38 72 35 74 ou 07 87 12 88 71

3 rue de l'Ambène - 63530 ENVAL

• Centre d'Action Médico Sociale de Riom

Tél. : 04 73 64 53 70

10 rue Antoine Arnaud - 63200 RIOM

• Groupe scolaire

Rue des Écoles - 63530 ENVAL

Tél. École : 04 73 38 49 39

Tél. Cantine : 04 73 38 50 01

POUR VOTRE SÉCURITÉ, QUELQUES NUMÉROS À AVOIR SUR VOUS

- **Pompiers** : composer le 18
- **Gendarmerie - Police** : composer le 17 ou 112
- **Urgences médicales** : composer le 15
- **Vous êtes victime d'un cambriolage** : composez le 17 ou le 112
Contactez la mairie si vous voulez connaître les mesures de prévention préconisées
- **Opposition carte bancaire** : 0 892 705 705
- **Opposition chéquier** : 0 892 68 32 08
- **Téléphones portables volés** :
 - SFR : 10 23
 - Orange : 0 800 100 740
 - Bouygues Télécom : 0 800 29 10 00
 - FREE : 3244
- **Agir contre toutes les violences faites aux femmes** :
Un numéro national unique pour les femmes victimes de violence : 3919
Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 22 h (les jours fériés de 10 h à 20 h). Ce numéro est gratuit. Il répond à toutes les formes de violences (violences conjugales, mutilations et mariages forcés, agressions sexuelles et viols, violences au travail). Que vous soyez victime ou témoin, vous serez écouté(e), conseillé(e) et informé(e) sur les démarches à suivre.
- **SEMERAP** : 04 73 15 38 38 (si problème technique urgent sur réseau d'eau)
- **Urgence Gaz** : 0800 473 333
- **Urgence EDF** : 0811 010 212

• Info SBA

■ **Déchetterie de Volvic** : 04 73 64 74 44

Chemin des Prades - Section Champloup 63530 VOLVIC

Horaires d'été (lors du passage à l'heure d'été) :

Du mardi au samedi inclus : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

Horaires d'hiver (lors du passage à l'heure d'hiver) :

Du mardi au samedi inclus : 9h-12h30 / 13h30-17h

■ **Déchetterie de Châtel-Guyon** : Tél : 04 73 64 74 44

Chemin de la Croix des Roberts 63140 CHÂTEL-GUYON

Horaires d'été (lors du passage à l'heure d'été) :

Du mardi au samedi inclus : 8h30-12h30 / 13h30-18h30

Horaires d'hiver (lors du passage à l'heure d'hiver) :

Du mardi au samedi inclus : 9h-12h30 / 13h30-17h

Pour éviter vols et dégradations récurrents, les caisses « ferraille et DEEE » sont évacuées chaque soir. Dépôt de ces déchets avant 17h45.

■ **Déchetterie de Riom** : Tél : 04 73 64 74 44

Avenue Hector Berlioz - RD 211- Chemin de Maupertuis
Lieu-dit Le Polbiat 63200 RIOM

Horaires d'été (lors du passage à l'heure d'été) :

Du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-19h

Le samedi : 8h-19h : (sans interruption)

Horaires d'hiver (lors du passage à l'heure d'hiver) :

Du lundi au vendredi : 8h-12h30 / 13h30-18h

Le samedi : 8h-18h : (sans interruption)

Attention ! Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Afin de mieux gérer le service, la gestion des accès aux déchetteries est désormais informatisée via les cartes à puce, ce qui consiste en l'attribution à chaque usager d'une carte à puce d'accès gratuite. Pensez à faire le nécessaire soit en retirant un formulaire de demande de carte auprès des gardiens, soit en remplissant le formulaire en ligne sur le site internet du syndicat : www.sba63.fr